



19.10.2017  
COMMUNIQUE  
DE PRESSE

## Generali construit une approche globale pour la protection sociale des professionnels

**Depuis le 2 octobre 2017, une nouvelle démarche, permettant, à partir de seulement six données clés, d'apporter une réponse globale aux besoins des professionnels en matière de protection sociale (santé, prévoyance, retraite), est mise à la disposition des apporteurs.**

### Une démarche de vente simplifiée

Basée sur un profilage fin du client et l'exploitation large de données, cette démarche de vente permet d'apporter une réponse globale aux besoins des professionnels et TNS et à terme des mandataires sociaux.

En quelques clics, l'intermédiaire peut proposer à son client une solution complète en protection sociale, santé, prévoyance et retraite.

L'apporteur saisit quelques données clés (profession, qualité, situation familiale, situation géographique, âge et rémunération). L'outil produit alors un profilage des besoins du client et une offre globale correspondant aux besoins est proposée.

#### Contact presse :

Hervé Gallet  
01.58.38.10.11.  
[herve.gallet@generali.com](mailto:herve.gallet@generali.com)

[www.generali.fr](http://www.generali.fr)

Depuis le 2 octobre, cette démarche complète s'applique pour plus de 90 professions TNS et sera encore étendue à d'autres statuts et professions en janvier 2018.

### La Prévoyance Pro : une nouvelle solution pour la protection des proches et des revenus des professionnels

Est inclus dans cette nouvelle démarche permettant la simplification de la souscription un nouveau produit : La Prévoyance Pro. Le client peut ainsi :

- Préserver ses revenus en cas d'arrêt de travail ou d'invalidité
- Protéger sa famille en cas de décès.
- Profiter du cadre fiscal avantageux de la Loi Madelin, les cotisations étant déductibles du revenu imposable.



Avec La Prévoyance Pro, le client bénéficie :

- de prestations forfaitaires
- d'une exonération de ses cotisations à partir du 91<sup>e</sup> jour d'arrêt de travail,
- de garanties adaptées à son régime obligatoire qui s'ajustent aux montants et aux délais de prise en charge spécifiques à chaque régime professionnel,
- d'une offre souple et modulable avec des garanties qui peuvent évoluer dans le temps. En cas d'événements familiaux (naissance, mariage,...), l'assuré peut augmenter les garanties décès sans formalité médicale (dans la limite du doublement des garanties).

L'objectif est de proposer aux quelques 500 professions disponibles dans la Prévoyance Pro une solution complète de Protection Sociale : Prévoyance, Santé et Retraite.



## **À propos de Generali France**

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs dans l'Hexagone. Le chiffre d'affaires de la compagnie, dont l'implantation en France remonte à 1832, atteint 11,0 milliards d'euros en 2016. Generali France s'appuie sur plus de 10 000 collaborateurs et agents généraux pour offrir des solutions d'assurances à 8,3 millions de clients, particuliers ou bénéficiaires de garanties dans le cadre de leur activité, ainsi que 800 000 entreprises et professionnels.

## **A Propos du Groupe Generali**

Le Groupe Generali est un groupe italien indépendant bénéficiant d'une forte présence à l'international. Fondé en 1831, il figure parmi les leaders mondiaux de l'assurance, est implanté dans plus de 60 pays, et a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 70 milliards d'euros en 2016. Comptant 74 000 collaborateurs et 55 millions de clients à travers le monde, le Groupe figure parmi les leaders sur les marchés d'Europe de l'ouest et occupe une place d'importance croissante en Europe centrale et orientale ainsi qu'en Asie. En 2017, le Groupe Generali a été inclus dans la liste des 100 entreprises mondiales les plus engagées en faveur du développement durable établie par Corporate Knights.